

TABLE DES MATIÈRES

Préface	XI
Avant-propos	XXIII
Table des abréviations	XXV
Introduction	1
Chapitre 1 – Sur les fondements de l’action collective	7
1.1 Un nouveau rapport de force pour les personnes vulnérables	7
1.2 Une voie d’accès à la justice	10
1.3 Le rôle de l’avocat et l’accès à la justice	12
1.4 Les pionniers de l’action québécoise	16
Chapitre 2 – Sur le marché des actions collectives.	17
2.1 L’émergence d’un marché.	17
2.2 Un modèle entrepreneurial	21
2.3 Les impacts de cette logique de marché	23
2.4 Le financement externe	26
Chapitre 3 – Sur l’éthique des avocats	39
3.1 L’action collective et les enjeux éthiques	39
3.2 Notions et concepts	43

3.3	Le respect de la déontologie et de l'éthique	49
3.4	Le devoir de compétence	52
3.5	L'éthique et la chasse aux actions collectives.	56
3.6	Le chantage et l'action collective	58
3.7	L'avocat entrepreneur et le représentant	61
3.8	La sollicitation du représentant	67
3.8.1	Mesures de l'interdiction	67
3.8.2	Preuve de la sollicitation.	73
3.8.3	Solutions acceptables.	74
3.9	Le devoir d'information de l'avocat à l'égard du représentant.	79
3.10	L'éthique et le système contradictoire.	80
3.11	Les sanctions et le rôle du juge.	86
Chapitre 4 – Sur le statut des membres et les obligations des avocats		91
4.1	Le statut des membres	91
4.2	Le respect des obligations déontologiques par l'avocat du demandeur.	93
4.3	Le respect des obligations déontologiques par l'avocat du défendeur	96
Chapitre 5 – Sur les conflits d'intérêts		101
5.1	Notions et applications	101
5.2	Les motivations à la base des conflits d'intérêts	103
5.3	L'avocat et la relation de proximité avec le représentant.	104

5.4	Les sources des conflits d'intérêts	112
5.4.1	Conflit entre les membres	112
5.4.2	Conflit entre les membres et l'avocat de la demande	113
5.4.3	Conflit entre les membres et le représentant . . .	115
5.4.4	Conflit entre le représentant et l'avocat	117
5.4.5	Conflit entre les avocats au dossier	119
5.4.6	Conflit entre les représentants	120
5.4.7	Conflit entre le représentant ou l'avocat du groupe et le défendeur ou son procureur	120
Chapitre 6 – Sur la demande d'autorisation		123
6.1	Des débuts difficiles à l'approche libérale contemporaine	123
6.2	Des délais insoutenables	125
6.3	L'abolition de la demande d'autorisation comme solution ?	133
6.4	Une procédure d'autorisation modifiée : des pistes de solution	137
6.5	Une gestion judiciaire plus serrée.	141
6.6	L'appel du jugement d'autorisation	146
Chapitre 7 – Sur la règle du premier arrivé, seul entendu		153
7.1	L'état du droit	153
7.2	Les effets de la règle	155
7.3	Des solutions de rechange	160

Chapitre 8 – Sur l’indemnisation des membres.	169
8.1 Le succès relatif des actions collectives	170
8.2 Les avis, facteurs de succès de l’indemnisation	178
8.3 La procédure de réclamation	181
8.4 L’impact de la distribution collective, de la mesure réparatrice et du reliquat	183
8.5 L’indemnisation par voie de coupons	187
8.6 Le rôle du tribunal à l’étape de l’indemnisation	189
Chapitre 9 – Sur les effets sur le système judiciaire	191
9.1 Des effets sur l’efficience des services judiciaires	191
9.2 L’évaluation collective des réclamations	194
Chapitre 10 – Sur la modification du droit substantiel.	199
10.1 La responsabilité civile	199
10.2 Les dommages-intérêts moraux et punitifs	201
10.3 L’intérêt suffisant à poursuivre.	203
Chapitre 11 – Sur le Fonds d’aide aux actions collectives	205
11.1 La nécessité d’un financement public.	205
11.2 Le financement du Fonds	207
11.3 Un modèle de financement à repenser	209
11.4 La mission d’information du Fonds d’aide.	212
Chapitre 12 – Sur les actions multiterritoriales	213
12.1 Entre le pour et le contre	213
12.2 La validité juridique de ces actions	216

12.3 La courtoisie et la collaboration	219
12.4 Les problèmes et les défis	220
12.5 Les solutions canadiennes	225
12.6 La solution québécoise : l'adoption de deux nouvelles dispositions du <i>Code de procédure civile</i>	227
12.7 La solution : la Cour fédérale du Canada ?	229
12.8 Pour l'abolition du monstre	232
12.9 La suite... les actions mondiales	234
Chapitre 13 – Sur les règlements à l'amiable	239
13.1 Une nette majorité de règlements	239
13.2 La problématique de l'approbation judiciaire du règlement	241
13.2.1 Le vide adversatif	241
13.2.2 Des suggestions d'amélioration	243
13.2.3 L'autorisation d'une action aux fins de règlement	249
13.3 Le risque de pratiques non éthiques des avocats	251
13.3.1 Les devoirs de l'avocat	251
13.3.2 La possibilité de conflits d'intérêts et de collusion	253
13.4 L'action collective et la médiation	259
Chapitre 14 – Sur les honoraires professionnels	263
14.1 Les formules de rémunération en vigueur	264
14.2 Le facteur de risque	268

14.3 L'évaluation judiciaire du caractère raisonnable des honoraires	270
14.4 L'épineuse question des honoraires lors des règlements avec coupons	279
14.5 Des pistes de réflexion pour un meilleur contrôle des honoraires	280
Chapitre 15 – Conclusion Sur l'avenir de la pratique de l'action collective . . .	293
15.1 Une procédure en croissance	293
15.2 La place de l'éthique dans la pratique	296
15.3 Des changements à l'horizon	302
Bibliographie	305
Table de la législation	343
Table de la jurisprudence	353
Index analytique.	381